

CISION CODE 37
 PLUS SERVICE AUX HEBDOS
 POUR DIFFUSION LE VENDREDI 27 MARS 2026 À 13 H 03

Une somme de 8,4 M\$ pour améliorer les services municipaux à Saint-Augustin-de-Desmaures

Saint-Augustin-de-Desmaures, le 27 mars 2026. – La ministre des Affaires municipales et députée de Louis-Hébert, M^{me} Geneviève Guilbault, est heureuse d'annoncer qu'une somme de 8 450 000 \$ est accordée à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures pour agrandir et moderniser l'hôtel de ville et le garage municipal. Cet investissement permet à la Ville de regrouper ses services, d'améliorer son efficacité et de mieux répondre aux besoins de la population.

Les travaux réalisés permettent aujourd'hui à la Ville de disposer d'installations mieux adaptées à sa réalité. L'hôtel de ville comprend maintenant une salle du conseil modernisée, près de 50 bureaux administratifs et des espaces pour les archives et les rencontres, ce qui permet de centraliser les équipes au même endroit. Le garage municipal a aussi été réaménagé pour mieux soutenir les opérations quotidiennes. Résultat : une organisation plus efficace et des services améliorés pour les citoyennes et citoyens.

Citations :

« Saint-Augustin-de-Desmaures, c'est une ville qui a une vision claire de ses besoins et qui a pris les bonnes décisions pour réaliser un projet bien adapté à sa réalité. Elle a su bien planifier et mener ce chantier avec rigueur. Avec cet investissement de plus de 8,4 millions de dollars, elle modernise ses installations, regroupe ses services et devient plus efficace au quotidien. C'est exactement le type de projet bien monté qu'on veut appuyer, parce qu'il permet d'offrir de meilleurs services aux citoyens. »

Geneviève Guilbault, ministre des Affaires municipales et députée de Louis-Hébert

« Je me réjouis de cet investissement majeur de la ministre des Affaires municipales à Saint-Augustin-de-Desmaures. Il a permis un agrandissement et une mise à niveau du garage municipal et des divers locaux de l'hôtel de ville, ce qui assurera le maintien de la qualité des services à laquelle les Augustinois sont en droit de s'attendre. »

Sylvain Juneau, maire de Saint-Augustin-de-Desmaures

Faits saillants :

- La somme provient du [Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales \(PRACIM\)](#), qui est issu du [Plan québécois des infrastructures \(PQI\)](#). Celui-ci prévoit, pour la période 2026-2036, des investissements de près de 7,3 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales, sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).
- Le PRACIM vise à soutenir l'amélioration, l'ajout, le remplacement et le maintien de bâtiments municipaux tels que des hôtels de ville, des garages municipaux, des centres communautaires et des casernes de pompiers. Au budget initial de

826 millions de dollars se sont ajoutés 120 millions dans le cadre du Budget 2026-2027, ce qui porte à près de 950 millions de dollars les sommes mises à la disposition des organismes municipaux depuis 2022. Ces investissements auront permis la réalisation de plus de 300 projets partout au Québec.

- En juin 2025, le [PRACIM 2025-2028](#) a été mis en place. Ce dernier priorise les projets de mise en commun de bâtiments ou de services entre municipalités afin de maximiser la portée des investissements publics et d'améliorer la qualité des services aux citoyennes et citoyens.

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :



facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation



x.com/MAMHqc



linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation

– 30 –

Source : **Arslan Tifouri**
Conseiller aux communications
Cabinet de la ministre des Affaires
municipales
367 763-1993
Arslan.Tifouri@mam.gouv.qc.ca

Information : **Équipe des relations de
presse**
Direction des communications
Ministère des Affaires
municipales et de l'Habitation
418 691-2015, poste 83746